

OTC

Des services religieux pourraient avoir lieu à l'église de Ghazanchetsots de Shushi, selon le Primat du diocèse d'Artsakh



Des services religieux pourraient avoir lieu à l'église Ghazanchetsots, à Tsitsernavank et dans d'autres églises arméniennes actuellement sous contrôle azerbaïdjanais, a déclaré l'évêque Vrtanes Abrahamyan, nouvellement nommé primat du diocèse d'Artsakh, dans une interview à la radio publique d'Arménie.

La partie arménienne a envoyé des lettres aux organes compétents pour leur demander

d'autoriser la tenue de services religieux dans la cathédrale Ghazanchetstos et Tsitsernavank (à seulement un kilomètre de la frontière arménienne) avec l'aide des soldats de la paix russes.

« La question est à l'ordre du jour », a déclaré M^{gr} Vrtanes Abrahamyan. Il n'a pas exclu une issue positive.

La partie arménienne a également adressé une demande aux soldats de la paix russes, demandant d'effectuer une mission près du monastère d'Amaras afin que l'église puisse commencer à fournir des services religieux.

Quant au monastère de Dadivank, il est sous la protection des casques bleus russes depuis le 25 novembre, l'église est ouverte en permanence, des pèlerinages ont lieu tous les dimanches.

L'évêque Vrtanes Abrahamyan offrira la première messe en qualité de primat du diocèse d'Artsakh le 7 février. Le service aura lieu à la cathédrale Sainte Mère de Dieu à Stepanakert.

2. France Arménie

Février 2021

Ces organisations traditionalistes qui sont intervenues en Artsakh

Si les Arméniens se sont retrouvés livrés à eux-mêmes, en France, des organisations de défense des chrétiens d'Orient telles que l'Œuvre d'Orient ou SOS Chrétiens d'Orient se sont mobilisées pour venir en aide à leurs frères et sœurs d'Arménie et d'Artsakh.

(voir l'article en pièce jointe)

Nikol Pachinian, seul contre tous?

L'étau semble se resserrer autour du Premier ministre arménien, à mesure que se multiplient les appels à sa démission. Reste à savoir si la mobilisation de l'opposition s'avérera au final un levier plus puissant que le soutien affiché par Vladimir Poutine depuis le cessez-le-feu du 10 novembre.

(voir l'article en pièce jointe)

"Verdun contre Star wars", l'analyse d'Alain Rodier

Alain Rodier est depuis 2001, directeur de recherche au sein du Centre français de recherche sur le renseignement (Cf2R), chargé de l'étude du terrorisme et de la criminalité organisée. Spécialiste de la Turquie et du Moyen Orient, il intervient régulièrement dans les médias et est l'auteur de plusieurs ouvrages. Dans cet entretien, il revient notamment sur le rôle d'Ankara dans le conflit.

(voir l'article en pièce jointe)

L'UNESCO, persona non grata en Artsakh

Ilham Aliev n'entend pas permettre à des experts de l'UNESCO de se rendre compte de la préservation du patrimoine culturel arménien. Alors qu'il était le 16 janvier à Chouchi pour parader en treillis militaire au sein de l'église des Saint-Sauveurs, le président azéri a par ailleurs considéré cette cathédrale arménienne comme une prise de guerre estimant qu'elle était désormais azérie.

(voir l'article en pièce jointe)

3. Les Nouvelles d'Arménie

30/01/2021

https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id article=75492

72 civils Arméniens ont été tués en Artsakh par l'Azerbaïdjan selon le rapport du représentant des Droits de l'homme en Artsakh

Le Bureau du défenseur des droits de l'homme en Artsakh a dressé la liste des civils Arméniens tués par l'Azerbaïdjan lors de son invasion de l'Artsakh. Le rapport intègre également les meurtres de civils découverts après le cessez-le-feu. Ainsi le rapport recense le meurtre par l'Azerbaïdjan de 72 civils Arméniens dont 41 furent tués lors de la guerre et 31 après la guerre dont un certain nombre de cas de tortures et mutilations. Ce rapport fait

également état de 163 civils blessés par les attaques azéries, avec violences physiques. Un rapport détaillé, avec des preuves irréfutables qui accusent Bakou. Mais lors de l'élaboration de ce rapport et après son élaboration, d'autres faits de disparitions de civils ou violences à leur encontre se faisaient jour.

Le rapport dans son détail est sur le site du défenseur des Droits de l'homme en Artsakh. Détails sur le site des Droits de l'homme en Artsakh :

https://artsakhombuds.am/hy/document/785

4. Les Nouvelles d'Arménie

30/01/2021

https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=75524

Le Centre de contrôle conjoint russo-turc au Haut-Karabagh débute son fonctionnement aujourd'hui à Aghdam

Le Centre de contrôle russo-turc au Haut-Karabagh entre en fonctionnement aujourd'hui samedi 30 janvier a rapporté l'agence de presse russe RIA Novosti, se référant aux propis du ministre turc de la Défense Hulusi Akar qui s'est exprimé après ses entretiens avec son homologue azéri Zakir Hasanov.

« La création d'un centre commun où le personnel armé turc et russe servira a été achevé. Il commencera ses travaux demain » a déclaré vendredi le ministère turc de la Défense dans

un communiqué.

La création d'un centre conjoint de surveillance du cessez-le-feu russo-turc dans le Haut-Karabagh a été conclu le 11 novembre entre la Russie et la Turquie, suite à entretien téléphonique entre Hulusi Akar et le ministre russe de la Défense Sergeï Shoïgu.

Le centre de surveillance sera situé à Aghdam, avec 60 militaires russes et 60 turcs dans un premier temps. Et plus tard, davantage si nécessaire. Les pes principales observations seront réalisées par des drones.

5. France diplomatie (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères)

28/01/2021

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/armenie/evenements/article/armenie-et-azerbaidjan-deplacement-de-jean-baptiste-lemoyne-a-erevan-et-bakou

Arménie et Azerbaïdjan - Déplacement de Jean-Baptiste Lemoyne à Erevan et Bakou (25-28 janvier 2021)

À la demande du Président de la République, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et desAffaires étrangères, a effectué un déplacement en Arménie et en Azerbaïdjan du 25 au 28 janvier.

M. Lemoyne a assuré les autorités arméniennes et azerbaïdjanaises de la totale mobilisation de la France, en tant que co-présidente du groupe de Minsk de l'OSCE, en faveur d'un règlement politique du conflit au Haut-Karabagh. Il a notamment souligné l'importance de progresser dans la résolution des questions humanitaires urgentes.

À Erevan, le secrétaire d'État a été reçu par le Premier ministre, Nikol Pachinian, et le ministre des Affaires étrangères, Ara Aivazian, avec qui il a échangé sur la mise en place d'un nouveau volet de coopération économique et financière avec l'Arménie, qui pourrait concerner en priorité les domaines des infrastructures de transports, de gestion de l'eau et de modernisation de l'agriculture. Il a également inauguré, en présence du ministre de

l'éducation, le chantier du futur bâtiment du lycée français Anatole France d'Erevan et rencontré les étudiants de l'Université française en Arménie.

À Bakou, où il a été reçu par le Président, Ilham Aliev, ainsi que par les ministres des Affaires étrangères, de l'Économie, des Finances, de la Culture et de l'Éducation, le secrétaire d'État a échangé sur les opportunités de renforcer la relation bilatérale ainsi que sur les perspectives de coopération, de connectivité et de développement économique régional. Il a à cette occasion visité le nouveau dépôt de maintenance ferroviaire à Bilajari, qui concrétise le partenariat entre Alstom et ADY, la compagnie nationale des chemins de fer azerbaïdjanais, ainsi que l'intervention de l'Agence française de développement (AFD) dans le secteur ferroviaire. Il a également rencontré des représentants de la communauté des affaires et s'est entretenu avec le proviseur du lycée français de Bakou et la secrétaire générale de l'université franco-azerbaïdjanaise.

La France, fidèle à son engagement historique, demeure pleinement mobilisée pour bâtir une paix durable dans la région.

6. Nor Haratch Hebdo

29/01/2021

Message du Président Armen Sarkissian à l'occasion du Jour de l'Armée



Chers compatriotes,

Le Jour de l'Armée a une symbolique particulière cette année. Nous le célébrons dans une situation extrême pour notre pays et notre nation – une situation d'après-guerre difficile, avec diverses crises, et avec de lourdes pertes.

Je m'incline de nouveau devant la mémoire éternelle de tous nos martyrs décédés en défendant la patrie et sa liberté.

Je souhaite une convalescence rapide à tous nos héros blessés.

Je prends part à la douleur de toutes les familles qui attendent jour et nuit leurs enfants et leurs proches en captivité ou disparus.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons donner corps et âme pour renforcer notre armée, et la soutenir.

Nous devons adopter une approche programmatique et conceptuelle, prendre des actions radicales : de la réorganisation au rééquipement, tout en suivant le développement des stratégies de guerre et des technologies modernes, ainsi que les intentions géopolitiques.

Mais même l'arme la plus avancée ne nous conduira pas au résultat souhaité,

si nous n'avons pas le courage d'admettre nos erreurs, d'être prêts à un changement fondamental,

si nous ne rétablissons pas l'honneur de l'officier, le respect du service militaire, si nous n'avons pas de plan ou la volonté de le mettre en oeuvre, si en ignorant l'ennemi à l'extérieur, nous continuons de le chercher dans nos rangs, si nous ne sommes pas solidaires et unis en tant qu'État et société, en tant qu'un seul peuple arménien en Arménie, en Artsakh et dans la diaspora.

Nous le devons à nos martyrs héroïques.

Notre armée, comme notre État et toute la nation, traverse une étape éprouvante de son histoire. Mais plus d'une fois nous avons réussi à transformer nos épreuves en victoires. Et cela, tout d'abord, grâce à notre armée.

Vive l'armée arménienne!

Gloire à nos héros!

7. Nor Haratch Hebdo

29/01/2021

Nous participerons aux élections législatives anticipées et les remporteront, déclare Kotcharian



L'ancien président Robert Kotcharian a déclaré que lui et ses alliés politiques participeraient aux élections législatives anticipées et les remporteraient même si elles sont organisées par le gouvernement actuel de l'Arménie.

« Nous avons une boîte à outils complète et une équipe nécessaire pour la lutte politique », a-t-il déclaré dans une interview télévisée publiée mercredi soir.

Kotcharian a indiqué que, selon lui, de telles élections doivent avoir lieu après la démission du Premier ministre Nikol Pachinian et un certain « décalage dans le temps ».

« Mais si les autorités parviennent à forcer les élections plus tôt – et elles semblent avoir suffisamment de voix au Parlement – je ne pense pas que ne pas y participer sera correct. Je pense que participer sera juste. Ou bien, nous allons permettre à ces personnes [au pouvoir] de rétablir leur pouvoir », a-t-il déclaré à trois médias.

Le Premier ministre Pahinian s'est déclaré prêt à la fin du mois dernier à organiser de nouvelles élections législatives après des semaines de manifestations de rue organisées par une coalition de partis d'opposition lui reprochant la défaite de l'Arménie lors de la guerre d'automne contre l'Azerbaïdjan. Ils veulent qu'il démissionne et cède le pouvoir à un gouvernement intérimaire qui organiserait les élections d'ici un an.

L'alliance de l'opposition appelée « Mouvement pour le salut de la Patrie » a rejeté jusqu'à présent l'offre de Pachinian, affirmant que le pays n'était pas prêt maintenant pour un scrutin et que les autorités le truqueraient. Certains de ses dirigeants ont déjà appelé à un boycott électoral.

Kotcharian, qui a soutenu les manifestations anti-gouvernementales, a déclaré qu'il partageait les préoccupations de l'opposition. « Mais si ces gens [au pouvoir] ne comprennent pas que la tenue d'élections dans ces conditions serait dangereuse pour le pays et franchissent cette étape après tout, je ne pense pas que les laisser seuls avec le public lors des élections sera juste. C'est pourquoi nous participerons [aux élections] et gagnerons.

L'ancien président de 66 ans, qui a dirigé l'Arménie de 1998 à 2008, n'a fait aucune lumière sur la composition probable de son « équipe » électorale. Il n'a pas non plus dit s'il serait en tête de sa liste de candidats aux élections et aspirerait au poste de Premier ministre.

Kotcharian est en désaccord avec le gouvernement de Pachinian depuis son arrivée au pouvoir à la suite de la révolution de Velours. Il a été arrêté en juillet 2018 sur des accusations de renversement de l'ordre constitutionnel.

Kotcharian a été libéré sous caution en juin 2020 dans l'attente de l'issue de son procès en cours. Le procès a repris le 19 janvier près de quatre mois après avoir été effectivement interrompu en raison de la guerre au Haut-Karabagh.

29/01/2021

https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=75491

La délégation conduite par le président de l'Artsakh est en visite de travail en Arménie

Le 29 janvier, le président de l'Assemblée nationale de la République d'Artsakh Arthur Tovmasyan accompagné du chef de la faction « Free Homeland-CDM » Arthur Harutyunyan, le chef de la faction « United Homeland » Marcel Petrosyan, membre de la faction « Justice » Karen Hovhannisyan et le chef d'état-major de NA, Robert Ghahramanyan, se sont rendus en Arménie et ont rencontré les chefs des administrations régionales de Hadrout, Kashatagh, Shahumyan et Shushi au siège opérationnel du gouvernement d'Artsakh.

Au cours de la réunion, ils ont évoqué les problèmes existants découlant des réalités d'aprèsquerre, discuté des moyens possibles de les résoudre et d'autres actions.

A l'issue de la réunion, le président de NA a transmis au médecin-pédiatre de la CJSC « Hadrut Medical Association », participant à la Première Guerre d'Artsakh, Yerjanik Khoren Hambardzumyan, le directeur du « Centre d'épidémiologie et d'hygiène » SNCO de Hadrout au Président պետական Prix de l'État pour services կապ à l'occasion du 29^e anniversaire de la proclamation de la République d'Artsakh.

9. Nor Haratch Hebdo

28/01/2021

Garo Paylan demande des éclaircissements concernant la démolition de l'église Sourp Toros de Kütahya



Garo Paylan, député représentant le Parti démocratique des peuples (HDP) au parlement turc, a soumis une question parlementaire concernant la démolition de l'église de Sourp Toros de Kütahya.

L'église historique arménienne de la province de Kütahya, dans l'ouest de la Turquie, a été démolie après être devenue une propriété privée, alors qu'elle avait été désignée « immeuble nécessitant une protection » par le Conseil régional de Kütahya pour la protection du patrimoine culturel.

Dans sa question parlementaire envoyée au Cabinet du Président et adressée au ministre de la Culture et du Tourisme, Mehmet Nuri Ersoy, Paylan a brièvement déclaré: « datant de 1603, l'église avait une place importante dans la mémoire de la ville. L'église était considérée comme un important lieu de mémoire car c'était l'église où le musicologue Komitas a été baptisé. »

« L'église a finalement été utilisée comme salle de mariage et salle de cinéma ; les autorités sont restées indifférentes aux appels de la communauté arménienne pour sa restauration ou, du moins, son utilisation comme centre culturel », a ajouté Paylan.

Paylan a également évoqué les remarques du président du Parti de la justice et du développement (AKP) et du président Recep Tayyip Erdogan, qui ont déclaré : « Nous n'avons pas, n'interférons pas et n'interférerons pas avec la croyance, le culte ou le sacré de quiconque. »

Paylan a noté que « cette démolition, malgré les remarques d'Erdogan, a profondément

attristé et blessé tous les chrétiens, en particulier les citoyens d'origine arménienne. »

Par conséquent, Paylan a posé au ministre les questions suivantes :

Comment l'église arménienne Sourp Toros de Kütahya a-t-elle été démolie malgré l'ordonnance de protection ?

Une enquête a-t-elle été ouverte contre la personne qui a démoli l'église ?

Une enquête a-t-elle été ouverte contre les agents publics qui ont fait place à la démolition de l'église sous protection ?

Pourquoi gardez-vous le silence sur la destruction du patrimoine culturel des Arméniens ? Allez-vous prendre des mesures pour vous assurer que l'église sera reconstruite comme à son origine ?

10. Agence Fides (Vatican)

27/01/2021

ASIE/TURQUIE - Antique église arménienne de Kütahva rasée

Kütahya (Agence Fides) – L'antique église arménienne de Saint Toros sise à Kütahya, remontant avant le XVII° siècle et n'étant plus utilisée pour le culte depuis longtemps, a été rasée après avoir été acquise par des particuliers. C'est ce qu'indique la publication bilingue arménien turc Agos, ayant son siège à Istanbul, citant des sources locales. L'église, selon les recherches historiques d'Arshag Alboyaciyan, avait été reconstruite au début du XVII° siècle après avoir été détruite par un incendie et était connue pour conserver une roche qui, selon des traditions locales, porterait l'empreinte du cheval de Saint Toros. Les femmes turques frappées de maladies – indiquent des études dédiées aux usages locaux – avaient l'habitude de s'asseoir sur cette pierre – qu'elles estimaient dotée de propriétés thaumaturgiques – et de demander aux prêtres arméniens de leur lire des passages de la Bible afin de demander la guérison.

Avant 1915, quelques 4.000 arméniens résidaient dans la ville de Kütahya et dans la province homonyme. A Kütahya, se trouvaient trois églises arméniennes. Après le Génocide arménien, les habitants arméniens de cette région enregistrés lors du recensement de 1931 étaient seulement 65.

Au cours des décennies suivantes, les rares arméniens de Kütahya se sont transférés à Istanbul ou ont émigré à l'étranger.

L'église de Saint Toros, avant d'être démolie, a été longtemps utilisée comme salle de projection pour les film ou pour la célébration de banquets de noces. Elle devait être préservée de la démolition sur la base d'une disposition du Conseil pour la protection des biens culturels de la région de Kütahya. (GV)

11. Le Monde

29/01/2021

https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/01/29/vingt-ans-apres-sa-reconnaissance-par-le-parlement-le-genocide-des-armeniens-est-le-seul-qui-echappe-a-la-loi 6068013 3232.html

« Vingt ans après sa reconnaissance par le Parlement, le génocide des Arméniens est le seul qui échappe à la loi »

Le juriste Thomas Hochmann retrace, dans une tribune au « Monde », le pénible parcours du combattant subi par la loi sur la reconnaissance du génocide arménien qui fête le 29 janvier son 20e anniversaire.

Par Thomas Hochmann(Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre et membre de l'Institut Universitaire de France)

Tribune. Le 29 janvier 2001, le Parlement français adoptait une loi dont l'article unique affirme que « *la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915* ». Votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, la proposition de loi avait néanmoins été âprement disputée au Sénat et très critiquée par le gouvernement, en particulier pour des raisons

diplomatiques avancées par Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères.

Lorsque éclata en 2005 la controverse sur les lois dites « mémorielles », la reconnaissance du génocide arménien figurait en bonne place parmi ces lois auxquelles on reprocha simultanément, sans craindre la contradiction, d'établir une vérité officielle, de restreindre la liberté de l'historien mais aussi d'être purement déclaratoires au mépris du rôle de la loi.

Article réservé à nos abonnés

Une « mission d'information » parlementaire dirigée par le président de l'Assemblée nationale préconisa en 2008 l'abandon de cette pratique, sans entendre remettre en cause les lois déjà adoptées. La même année, une révision de la Constitution redonna au Parlement la possibilité d'adopter des « résolutions », afin de prendre des positions solennelles sans galvauder la loi.

Le rôle du Conseil constitutionnel

Depuis, la loi de 2001 a été l'objet d'attentions contradictoires. Certains ont essayé sans succès de la « compléter », en adjoignant à la reconnaissance du génocide l'incrimination de sa négation. D'autres s'efforcent en vain d'obtenir l'abrogation de la loi par le Conseil constitutionnel. Loin de faciliter la répression du négationnisme, la loi de 2001 a servi d'argument pour l'empêcher.

En 2012, le Parlement vota une interdiction de contester l'existence des génocides reconnus par la loi. Cette manière alambiquée de désigner la négation du génocide des Arméniens fut censurée par le Conseil constitutionnel. Cet organe considère en effet que la loi doit être « normative » : elle doit interdire, permettre, ordonner un comportement, et ne saurait s'épuiser dans une simple déclaration.

Article réservé à nos abonnés

Le Conseil constitutionnel jugea ainsi qu'en renvoyant à la simple reconnaissance d'un génocide, la loi litigieuse violait la Constitution. Il n'échappera pourtant pas à l'observateur attentif...

(la suite réservée aux abonnés)

12. Nor Haratch Hebdo

Karékine II insiste sur la démission de Pachinian



Karékine II, Patriarche suprême et Catholicos de tous les Arméniens, a réitéré la position de l'Église apostolique arménienne et exigé de nouveau la démission du Premier ministre Nikol Pachinian.

- « Il n'y a aucun changement dans nos convictions et notre position », a déclaré Karékine II aux journalistes devant le panthéon militaire de Yerablour, où il s'était rendu pour honorer les soldats et volontaires tombés au combat à l'occasion du Jour de l'Armée.
- « Jamais auparavant le pays n'a été dans une situation aussi difficile, nous n'avons jamais connu une telle perte de notre patrie, le pays n'a jamais fait face à de tels dangers. L'incertitude de l'avenir n'a jamais été aussi alarmante pour notre peuple. Dans de telles conditions, l'Église devait naturellement s'exprimer », a déclaré Karékine II.

Il a réaffirmé que l'Église est guidée par les intérêts nationaux et étatiques, et que si la position de l'Église est conforme à la position d'un groupe ou d'une force politique, elle ne doit pas être interprétée comme un parti pris pour un parti politique donné. « L'Église se place au-dessus de la politique », a-t-il dit.

Le Catholicos Karékine II a pour la première fois publiquement demandé au Premier ministre Nikol Pachinian de démissionner en décembre 2020. Aram I, Catholicos de la Grande Maison de Cilicie, s'est également joint à l'appel de Karékine II.

13. Les Nouvelles d'Arménie

28/01/2021

A Erévan, des manifestants exigeant la démission du gouvernement se sont rendus de la place de la République au bureau du procureur



Les participants au rassemblement sur la place de la République aujourd'hui, exigeant la démission du gouvernement et la formation d'un gouvernement intérimaire, se sont rendus devant le bâtiment du parquet général de la République d'Arménie. Le rassemblement sur la place de la République a commencé par une prière. Puis une minute de silence a été observée à la mémoire des martyrs de l'armée arménienne.

Le chef de l'ONG « Garde nationale arménienne », le directeur Arshak Zakaryan, a assuré que le rassemblement n'était pas de nature festive. « C'est un rassemblement supra-party. Bien sûr, j'ai vu des gens de différents partis ici. Nous sommes tous venus ici en tant qu'Arméniens, en tant que citoyens de la République d'Arménie. "Des représentants des minorités nationales sont également présents » a-t-il dit, annonçant qu'ils déménageaient au bureau du procureur général de la RA.

L'artiste populaire de la RA Hrant Tokhatyan a déclaré lors d'une conversation avec des journalistes. « Beaucoup de mes collègues sont ici. Certains n'existent pas aujourd'hui, je ne sais pas pourquoi ils n'existent pas, peut-être qu'ils soutiennent le gouvernement actuel. Certaines personnes pensent qu'il n'est pas nécessaire de descendre dans la rue. »

Se référant à la déclaration de Vazgen Manoukyan sur un éventuel soulèvement, il a dit qu'il était en faveur de certaines actions, mais qu'il n'était pas en faveur d'un soulèvement armé ou de tout autre soulèvement.